

8^{ème} CHALLENGE INDOOR

De la Ligue de Parachutisme de la Région Île-de-France

Dimanche 8 décembre 2013 de 7h30 à 16h00

Avec le concours de Véloce et le soutien financier de la DRJSCS d'Île-de-France.
Aérokart - 199, 203 Route de Pontoise - 95100 ARGENTEUIL - Plan d'accès <http://goo.gl/maps/JS9iq>



Formule VR2, VR3 et VR4 :

- **VR2** : Catégories « 1 débutant avec 1 confirmé » ou « 2 débutants »
 - Réservé aux équipes licenciées dans un club Île-de-France (les 2 équipiers).
- **VR3** : Catégories « débutants » (un seul confirmé accepté) et « Confirmés ».
- **VR4 « Fast and Furious » 100% libres** : Catégories N1 et N2

Double appartenance autorisée mais pas de triple appartenance. Les organisateurs se réservent le droit de changer de catégorie une équipe si leur niveau était trop disparate avec les autres équipes.

Règlement :

Chaque équipe dispose de 4 minutes d'entraînement et 4 minutes de compétition. Les équipes passent dans la veine successivement pour une minute d'entraînement et quelques équipes plus tard une minute pour la manche de compétition... et ainsi de suite.

- La compétition sera jugée sur 4 manches par équipe.
- Chaque manche sera jugée sur 35 secondes au lâché de l'étoile.
- L'équipe aura une minute pour entrer dans la veine, se disposer en étoile et faire sa séquence.
- L'équipe doit impérativement quitter la veine avant la fin de la minute attribuée.
- Fin du chrono à 35 secondes ou à défaut à la fin de la minute de vol.
- Le jugement se fera en vision directe sur le grand écran.
- En cas de litige, une seconde vision sera possible via l'enregistrement vidéo.

Organisation :

Jugement : Eric DUSSAUT, juge FFP.

Encadrement : Martial FERRE et Damien SORLIN, moniteurs soufflerie et juges.

Organisateurs : Membres du comité directeur de la Ligue de Parachutisme de la Région Île-de-France.

Tarifs :

- VR2 : Tarif unique de **80 euros** par équipe.
- VR3 et VR4 : **110 euros pour les équipes licenciées en Île-de-France** (au moins 2 équipiers pour le VR3 et 3 équipiers pour le VR4 licenciés en Île-de-France) et **150 euros pour les équipes licenciées hors Île-de-France**.

Conditions d'accès :

Être licencié dans un club agréé auprès de la Fédération Française de Parachutisme (FFP) et être titulaire de la Carte de membre Aérokart en cours de validité (35 euros).

Niveau technique minimum requis (brevets en soufflerie validés par Aérokart) :

- Catégorie VR2 : Niveau 4 VR « maîtrise du vol à 2 à plat ».
- Catégorie VR3 : niveau 5 VR « maîtrise du vol à 3 à plat ».
- Catégorie VR4 : niveau 6 VR « maîtrise du vol à 4 à plat ».

Afin de faciliter l'accès à la compétition pour les débutants n'ayant pas encore validé les niveau 4 VR ou 5 VR , la Ligue propose de financer une session de passage de niveau par débutant. Aide de 50 € (remboursement sur facture) dans la limite des budgets disponibles pour plus d'informations : ligue@ligueparaidf.org

Modalités d'inscription :

Challenge ouvert à tous, **attention 45 équipes maximum (priorité aux équipes licenciées en Île-de-France)**.

- **Formulaire d'inscription VR2** : <http://goo.gl/2TKTXI>
- **Formulaire d'inscription VR3** : <http://goo.gl/TxQ40p>
- **Formulaire d'inscription VR4** : <http://goo.gl/PsCpKG>

Attention :
Date limite d'inscription
Dimanche 17 Novembre

Après avoir rempli le formulaire, pour valider votre inscription, vous devez envoyer un seul chèque par équipe (merci d'inscrire le nom d'équipe au dos du chèque) à l'ordre de la « Ligue de Parachutisme de la Région Île-de-France » à :

Ligue de Parachutisme de la Région Île-de-France
A l'attention de Marie-France COLLOMBET
29, rue Chanzy - 78800 HOUILLES

La participation définitive de chaque équipe sera confirmée par email le 22 novembre.

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter la ligue : ligue@ligueparaidf.org

Programme de la journée (a confirmer) :

- 07h30 - 08h00 Accueil - Vestiaire
- 08h00 - 15h00 Présentation et déroulement de la compétition
- 15h30 - 16h00 Publication des résultats - Remise des prix - Pot de clôture

Un buffet sera à disposition tout au long de la journée (petit-déjeuner et buffet campagnard).